

Saint-Valentin, Québec  
Le 6 mars 2003

Secrétariat du BAPE  
575 rue Saint-Amable Bureau 2.10  
QUÉBEC (Québec)  
G1R 6A6

A l'attention de : Madame Anne-Marie Gaulin, coordonnatrice  
Secrétariat de la Commission sur le développement  
durable de la production porcine au Québec

**OBJET : Dépôt du mémoire sur la production porcine.**

Madame,

Nous vous acheminons ci-annexé à la présente une copie du mémoire (3pages) du Cercle des Fermières de St-Valentin, dans le cadre de la consultation publique sur la production porcine au Québec.

Anticipant que la Commission prendra en considération les préoccupations que nous avons exposées dans ce mémoire.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

**Lise Parenteau**, Présidente  
**Sylvie Deschênes**, Vice-Présidente  
**Anita Bouchard**  
**Christine Trahan**  
**Lorraine Villeneuve**, Secrétaire

P.j.

Nous, le Cercle des Fermières de Saint-Valentin, sommes un regroupement de femmes impliquées dans notre milieu. Nous sommes affiliées au Cercles de Fermières du Québec. Notre regroupement provincial compte 38 000 membres. Nous accomplissons un rôle face à la vie de la femme, à la vie familiale, à la transmission du patrimoine culturel et artisanal. Avec un tel engagement social, nous nous impliquons dans plusieurs dossiers d'actualité.

Cette année, notre comité Dossiers nous invite à prendre conscience de notre capacité à changer la société et nous invite à poser des gestes concrets dans différents dossiers dont celui : « Sauvegarder l'eau, une richesse pour demain. » Voyant l'imminence du début de construction d'un nouveau complexe porcin, notre association a organisé une rencontre pour conscientiser la population et unir nos énergies pour trouver des voies de solutions à court terme. L'industrie porcine est une menace pour l'eau, voilà pourquoi nous vous présentons ce mémoire des démarches accomplies.

Nos préoccupations pour la qualité et la quantité d'eau disponible vont grandissantes, l'INRS-EAU nous situe : « La problématique de la pollution diffuse est essentiellement associée au ruissellement provenant des terres agricoles, causant la dégradation de la qualité des lacs et des tronçons de rivières. Dans les régions agricoles, l'analyse de l'évolution de la qualité des cours d'eau indique une tendance à la hausse des concentrations d'azote et de nitrates et d'importantes concentrations de phosphore. » Et, on y trouve même un lot de polluants métalliques, organiques persistants et de matières organiques (insecticides, herbicides, certains détergents, BPC, etc...). « Leur cheminement dans l'environnement et leurs effets sur les organismes restent encore mal connus » précise l'INRS-Eau. On les accuse toutefois d'être associés à certains cancers, à la diminution de la fertilité masculine et à la perte graduelle des capacités cognitives. La qualité de santé de plusieurs de nos citoyens en témoigne. Une autre conséquence est le coût important pour dépolluer l'eau et la rendre potable. Un projet d'usine de filtration dans le village voisin coûtera autour de 3,4 millions de dollars alors

qu'il y a quelques années, on buvait directement l'eau de la rivière. Il est également à noter qu'à la même époque, le pourcentage de la population vivant de l'agriculture était beaucoup plus élevé, de même que le nombre de fermes d'élevage.

Depuis l'installation d'un complexe porcin de deux bâtiments à Saint-Valentin, la qualité de l'eau du lac privé voisin s'est beaucoup détériorée, nombre de poissons en sont morts.

Il y a également eu un déversement au printemps 2002, une plainte a été acheminée à l'environnement.

Conscientes de ce qui s'est passé dans plusieurs municipalités du Québec, nous voulons empêcher ces erreurs de se perpétuer pour le profit d'une minorité bien établie.

La concentration de ces industries est également à considérer ; dans moins d'un kilomètre carré, il y aura 6 bâtiments porcins, et d'autres projets sont prévus après le moratoire. La demande en eau est grande et influence les puits de toutes les résidences avoisinantes, on en a déjà recreusé quelques uns. La gestion de l'eau de ces industries et leur concentration sur un territoire donné sont à considérer. Notre gouvernement, entre les mains duquel repose ultimement le sort de l'eau, est peut-être animé des meilleures intentions du monde, mais il aura besoin d'être soutenu, éclairé, houspillé et ramené à l'ordre. Il aura besoin qu'on lui rappelle l'une des conclusions du rapport de la Commission sur la gestion de l'eau présidée par M André Beauchamp, L'eau ressource à protéger, à partager et à mettre en valeur : « ... l'eau est un bien essentiel à la vie, un bien non substituable. La priorité de la politique doit d'abord porter sur la santé des systèmes aquatiques, condition première à la santé humaine. Associé au droit à la vie, l'accès à l'eau au Québec doit être considéré comme un droit ... Accès à une eau potable de qualité, accès gratuit et universel pour les besoins inhérents à la vie humaine » et non à la vie porcine.

Depuis que nous travaillons tous ensemble à se conscientiser aux impacts de cette industrie chez-nous, nous avons fait le rapprochement entre l'esker de la mer de Champlain qui passe sur les terres de Saint-Valentin et sur le fait que l'industrie porcine établie et celle prévue sont directement dessus. Nous en avons informé l'environnement et il prévoit une visite au printemps.

Dans tous les Cercles de Fermières du Québec, nous nous donnons des « Trucs Bleus » pour prendre soin de notre eau. Merci au BAPE d'étudier cette industrie qui se révèle menaçante pour cette ressource vitale qu'est l'EAU.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que nous aurons appris de nos erreurs et que nous saurons à l'avenir, poussés par l'urgence de la réalité, *cesser de remettre à demain ce que nous aurions dû faire hier.*